

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE KÉMON (cercle de Satadougou, Soudan français)

Louis LE BARBIER, fondateur

Né le 8 janvier 1862 à Dieppe. Fils de Florentin Edmond Le Barbier, notaire, et de Claire Desrotours Fanneau de la Touche*.

Avocat. Directeur du journal *Le Pays*.

Explorateur de la Guinée à partir de 1900. Directeur d'une maison de commerce locale, participant dans diverses affaires (*Les Annales coloniales*, 15 décembre 1910).

Collaborateur, en particulier, de *La France de demain* (organe du comité Dupleix) et des *Annales coloniales*. Auteur de plusieurs livres.

Administrateur de la Société de recherches minières de l'Afrique Occidentale (1909),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/SRMAO.pdf

Chargé de mission en Côte-d'Ivoire par le comité Dupleix (1913-1914).

Chevalier, puis officier du mérite agricole comme président du syndicat de la production linière et chanvrière de France et des colonies à Paris (*JORF*, 25 février 1921, p. 2528 et 17 février 1927, p. 2061).

vice-président de la Société de cultures industrielles au Maroc (1923),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cultures_industrielles_Maroc.pdf

administrateur délégué de la Société sénégalaise de cultures Late-Mengué (1927).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Senegalaise-Late-Mengue.pdf

Probablement impliqué dans les Agaves du Maroc à Mogador (1928).

L'un des animateurs de l'Association française Le Maroc avec le général Jean-Bernard Calmel et l'imprimeur Gabriel Jouneau (président de la *Dépêche coloniale* et administrateur de la *Dépêche marocaine* à Tanger).

Avis de décès et obsèques à Le Meux (Oise) : *Les Annales coloniales*, 13 et 15 février 1934.

* D'après acte de naissance transmis par Alain Warmé.

Société française en formation
pour l'exploitation des gisements aurifères de Kémon (Haut Sénégal).
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} nov. 1909)

Siège social 4, place Félix-Fournier, à Nantes. Capital un million 240.000 francs en 12.400 actions de 100 francs. Les apports sont rémunérés par 40.000 francs espèces, 6.000 actions libérées et 12.000 parts de fondateur.

LOIRE-INFÉRIEURE
SOCIÉTÉ
(*Archives commerciales de la France*, 16 mars 1910)

Nantes. — Formation- Soc anonyme dite : Soc. MINIÈRE DE KÉMON, 4, pl. Félix-Fournier. — 50 ans. — 1.100.000 fr. — 17 fév. 1910



Coll. Jacques Bobée

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE KÉMON
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.100.000 FRANCS
DIVISÉ EN 11.000 ACTIONS DE 100 FRANCS

Statuts déposés en l'étude de M^e ROUSSEAU-DUMARCET, notaire à Nantes.
approuvés par les assemblées générales constitutives des 10 et 17 février 1910
et modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 1910.

ACTION ABONNEMENT
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.
SEINE

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS
AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : G. Sabatier
Un administrateur (à droite) : Louis Le Barbier
Paris, le 25 avril 1910
Imprimerie moderne - Nantes

LOIRE-INFÉRIEURE
SOCIÉTÉ
(Archives commerciales de la France, 27 avril 1910)

Nantes. — Modifications aux statuts. — Soc. dite: SOCIÉTÉ MINIÈRE DE KÉMON, 4, pl. Félix-Fournier. — Transfert du siège, 48, Victoire, à Paris¹. — 23 mars 1910.

CONSTITUTION
Société minière de Kémon
(La Cote de la Bourse et de la banque, 21 avril 1910)

Au capital de 1.100 000 fr., divisé en 11 000 actions de 100 fr., dont 6.030 d'apports attribuées avec 12.000 parts de fondateur à M. Louis Le Barbier. — Siège social à Paris, 48, rue de la Victoire. — Conseil : MM. L. Le Barbier, J.-B.-M. d'Hastral de Rivedoux² et A -P.-J. Favreul³. — Statuts déposés chez M^e Rousseau-Dumarcet, notaire à Nantes, et extrait publié dans le *Journal spécial des sociétés françaises par actions* du 20 avril 1910. — Notice insérée au *Bulletin annexe au Journal* officiel des 1^{er} novembre 1909 et 24 janvier 1910.

PARIS
Société minière de Kémon
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 25 avril 1910, p. 468)

Cette société, dont nous avons annoncé la formation à Nantes, vient d'être définitivement constituée au capital de 1.100.000 francs. Rappelons qu'elle a pour objet l'exploitation aurifère à Kémon (cercle de Satadougou-Niger). Le siège social est 48, rue de la Victoire, Paris, et les premiers administrateurs sont MM. Louis Le Barbier, Léger d'Hastral de Rivedoux, Favreul, Hieulle⁴ et G. Sabatier.

Société minière de Kémon
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 janvier 1913)

Les événements n'ont pas permis à nos ingénieurs de réaliser, dès cette première année d'exploitation les espérances que l'on avait caressées, au début de l'entreprise. D'une part, nous avons éprouvé des difficultés à faire rentrer les versements qui auraient dû être effectués par tous nos actionnaires aux dates où les appels de fonds ont été faits ; d'autre part, une année exceptionnellement sèche est venue nous

¹ Siège du Comptoir d'Indo-Chine et de Madagascar, fondé par Edmond Hieulle :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_d'Outre-mer.pdf

² Jean-Baptiste-Marie Léger d'Hastral de Rivedoux (Couëron, 1878-1945). Marié à Anne-Marie Astruc de Saint-Germain. Dont Anne-Marie (Mme Hubert de la Villemarqué).

³ Albert-Paul Favreul : agent de change à Nantes, administrateur des Salins du Siné-Saloum (1914) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Salins_du_Sine-Saloum.pdf

⁴ Edmond Hieulle (1873-1943) : fondateur du Comptoir d'Indo-Chine et de Madagascar, également basé 48, rue de la Victoire, et administrateur de la Société de recherches minières de l'Afrique Occidentale.

empêcher de tirer le parti que l'on était en droit d'attendre des efforts accomplis, et a rendu notre exploitation insignifiante.

En raison de cette circonstance, nos ingénieurs avaient été amenés à penser qu'il y aurait toujours un risque à courir pour la mise en valeur de nos placers, si l'on comptait uniquement sur l'eau des pluies tombant pendant l'hivernage. Pour remédier à cette difficulté, M. Boyer⁵, rentré en France au mois de décembre 1911, préconisait l'adoption d'un plan d'ensemble permettant, grâce à la construction d'une usine élévatrice d'eau sur la Falémé, d'abord, et ensuite grâce à l'achèvement des travaux de captation des eaux de pluie, de travailler sur la mine pendant 8 ou 9 mois par an, au lieu des trois mois qui avaient été prévus au commencement de nos travaux.

Le conseil a commencé par s'assurer la somme dont la société a un besoin impérieux en créant des obligations. Puis il s'est adressé à la firme anglaise John Taylor and Sons, qui a exigé l'envoi d'une mission spéciale, dirigée par un de ses ingénieurs, pour étudier sur place les conclusions du rapport de M. Boyer. La Société de Kémon étant dans l'impossibilité d'assumer cette charge, nous avons dû nous occuper de constituer à cet effet un syndicat, avec le concours de certains de nos actionnaires et de quelques amis.

La maison Taylor n'a pas trouvé les résultats obtenus suffisamment concluants pour créer une société fermière et les syndicataires n'ont pas voulu verser de nouveaux fonds. Mais les plans de l'exploitation ont été mis au point, et le programme d'exécution a pu être ramené de 650.000 francs à 300.000 fr.

Le rapport conclut :

C'est sur ces bases nouvelles que nous avons entamé des pourparlers avec certains groupes financiers, dont le concours nous est nécessaire pour mettre ce programme à exécution.

Mines de Kémon
(*Les Nouvelles*, 26 mai 1914)

La Société minière de Kémon, au capital de 1.100.000 francs, convoque ses actionnaires en vue de sa liquidation éventuelle.

A.G.E.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 mai 1920, p. 2, col. 4)

Société minière de Kémon. — Le 18 juin à Paris, 19, rue Blanche. Questions diverses.

Autorisations annulées
(*Journal officiel du Soudan français*, 1^{er} sept. 1932)

Autorisation accordée, par arrêté local du 6 avril 1910 sous le n° 170, à la Société minière de Kémon, 48, rue de la Victoire, à Paris, domicilié à la Colonie, à la Cie F. A. O., à Bamako.

⁵ Edmond Boyer (1868-1935) : polytechnicien. Administrateur de la Société de recherches minières de l'Afrique Occidentale (1909) aux côtés de MM. Hieulle et Le Barbier. Ensuite, ingénieur des mines de Cherbinofka, directeur de la Cie occidentale de Madagascar (1914-1920), puis directeur de la Cie française des tramways de l'Indochine à Saïgon et planteur de caoutchouc. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Jacob+Koerner-Bluff.pdf
